



**Site classé**  
Patrimoine  
national



## *Val de Saône*

*Ain-Rhône*

**Date de l'arrêté : 1<sup>er</sup> mars 2005**

**Communes concernées : Fareins, Genouilleux, Guéreins, Lurcy, Messimy-sur-Saône, Montmerle-sur-Saône (Ain), Belleville-sur-Saône, Saint-Georges-de-Reneins, Taponas (Rhône).**

**Superficie : 1 260 ha**

Dans la large vallée de la Saône, glissant entre les Monts du Beaujolais et le plateau de la Dombes, les hommes se sont implantés au plus près de la rivière, pour profiter de cette artère vitale tout en protégeant leurs habitations et leurs biens de ses débordements réguliers.

Sur ce site tout en longueur, qui traverse six communes de l'Ain et trois communes du Rhône et dont le périmètre englobe la rivière et ses deux rives, l'implantation de l'habitat et des voies de circulation témoigne de ce double mouvement : rive gauche, le chemin de halage, les quais de Montmerle-sur-Saône racontent un temps où

barges, chalands, diligences d'eau et barques se pressaient pour transporter, charger et décharger voyageurs et marchandises.

Les fermes isolées et les chemins s'établissent sur des digues ou des levées de terre qui les soustraient aux crues courantes : ainsi l'imposante Grange du Diable, en pisé, et la Maison du Passeur, qui lui répond de l'autre côté du fleuve. Des précautions insuffisantes lorsque la Saône déborde son lit de plusieurs mètres : à Port-Rivière, en rive droite, la crue de 1840 fait ainsi disparaître 30 maisons.

Dans le Val de Saône, terre et eau entrent naturellement en contact : ce type de paysage, où s'imbriquent forêts humides, bocages, îles et bras morts (les lônes), prairies humides pâturées et fauchées et marais est devenu rare en Europe, tant la plupart des grands fleuves a été endiguée et aménagée, et leurs vallées mises en culture intensive.

De nombreuses espèces végétales et animales peu communes peuvent par conséquent encore trouver refuge dans ce site exceptionnel. Ainsi, le courlis cendré, grand oiseau de la famille de la bécasse au long bec incurvé vers le bas, ou la fritillaire pintade, très rare plante à bulbe indicatrice des milieux humides, strictement protégée, car le spécimen est détruit par les apports de fertilisants.

### **Type d'intérêt**

Pittoresque

### **Accès**

Libre

### **Tourisme**

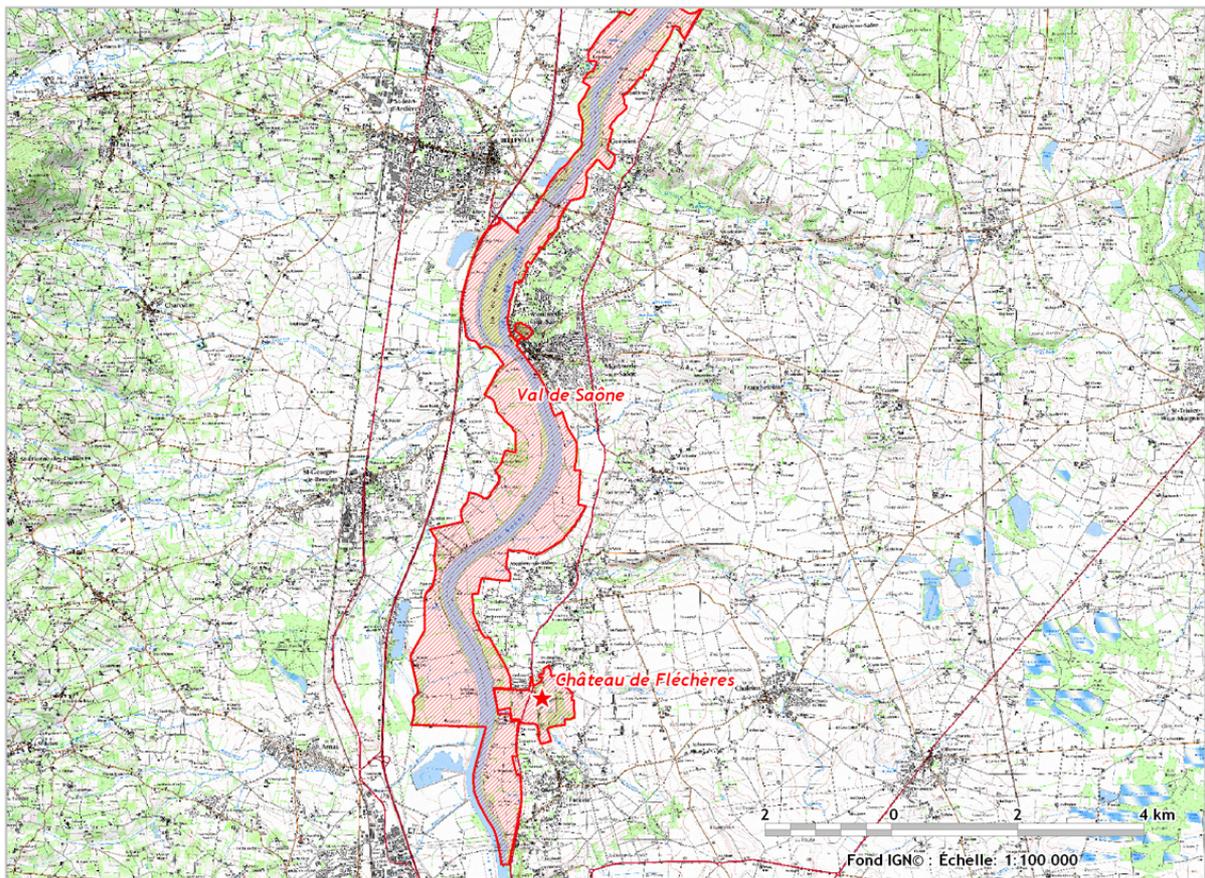
Renseignements à l'Office du Tourisme du Beaujolais et du Val de Saône,  
69 220 Belleville-sur-Saône  
Tél. : 04 74 66 44 67 et [www.ot-beaujolaisvaldesaone.fr](http://www.ot-beaujolaisvaldesaone.fr)

### **Autres observations**

Trois circuits de découverte : autour de Port-Rivière, en rive droite, le circuit des "Trous de Terre" traverse digues et prairies inondables. Celui de la "Grange du

Diable”, en rive gauche, conduit au marais de Boitray, vestige des zones humides d’antan. L’île de Genouilleux-Guéreins abrite un sentier d’observation de la faune et de la flore. Noter que le Val de Saône touche un autre site naturel classé, celui des abords du château de Fléchères, au niveau de la Maison du Passeur.

### Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

